

Cabinet de Christiane Demontès

Maire de Saint-Fons

Sénatrice du Rhône

Le 5 mai 2009

Madame Fabienne Ballandras

Monsieur Christian Lhopital

Monsieur Niek Van de Steeg

Monsieur Bruno Yvonnet

Objet : **Devenir du Centre d'Arts Plastiques de Saint-Fons**

Madame, Messieurs,

Vous avez interrogé Madame le Maire de Saint-Fons sur les intentions de l'équipe municipale qu'elle dirige quant au devenir du Centre d'Arts Plastiques de Saint-Fons, le CAP.

Il apparaît tout d'abord nécessaire de vous préciser qu'il n'a jamais été question de fermer le CAP. Christiane Demontès a d'ailleurs, et à plusieurs reprises, exprimé publiquement cette position : le 16 janvier 2009 en présence notamment du Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture du Rhône puis lors des séances du Conseil Municipal du 5 février et du 26 mars 2009.

La Ville de Saint-Fons fait aujourd'hui face et va devoir faire face au cours des années qui arrivent, à une situation financière extrêmement contrainte qui impose d'ajuster les dépenses à l'aune des recettes. Parce qu'il est important d'avoir quelques chiffres en tête, sachez qu'au cours des 7 années précédentes, les dépenses de fonctionnement de notre Ville augmentaient annuellement de 4,8 % quant ses recettes n'augmentaient elles que de 2%. Une situation dite d'effet de ciseaux à l'horizon 2010, qui couplée à l'état inquiétant de la dette de la Ville contraint les élus dans leurs choix politiques. Une démarche quotidienne exigeante de réduction des dépenses a été engagée. Absolument tous les secteurs d'intervention de la Ville sont concernés et nul ne peut s'en prétendre affranchi. Les faits sont têtus, les chiffres aussi. Ils sont pourtant bien le cadre réel de l'intervention politique.

Le projet d'extension du CAP tel qu'il avait été conçu par le Maire sortant ne reposait pas sur une utilisation optimale des bâtiments dont la Ville de Saint-Fons est propriétaire. En novembre 2008, le choix a donc été fait de mettre fin à un chantier d'extension qu'il n'était pas raisonnable de poursuivre, eu égard à l'état des finances de notre commune ; une situation qui exige de repenser l'affectation de notre patrimoine immobilier. Le CAP était jusqu'à présent un équipement culturel isolé dans un bâtiment dont 600 m², propriété de la Ville, restaient inoccupés. L'équipe municipale a donc pris la décision d'installer dans la totalité de ces locaux différents services aujourd'hui éparés à travers la ville pour constituer une Maison de l'Emploi. Cette opération permet de proposer aux Sainfoniards un service cohérent et intégré d'insertion et de retour à l'emploi. Elle impacte plusieurs dizaines de personnes dans l'organisation quotidienne de leur travail d'accueil et d'orientation d'une partie conséquente de la population de Saint-Fons. Deux éléments de contexte à ce propos : le chômage des jeunes Sainfoniards a connu une augmentation de 40% au cours des 12 derniers mois et les habitants de Saint-Fons disposent d'un revenu net annuel classé au 56^{ème} rang parmi les 57 communes du Grand Lyon. Ce projet de réorganisation de la Maison de l'Emploi permet simultanément d'alléger la dette de la Ville par la vente de patrimoine immobilier.

Une fois cette orientation fixée, les élus ont aussitôt engagé une réflexion sur la relocalisation du Centre d'Arts Plastiques sur le territoire de la commune. Dans cette situation pour le moins contrainte, c'est d'inventivité, d'adaptabilité et de perspicacité dont il leur faut faire preuve pour mener à bien cette réimplantation.

Après l'étude de plusieurs hypothèses, la solution aujourd'hui retenue par l'équipe d'élus et de techniciens est celle d'une installation au cœur du quartier des Clochettes, dans les locaux de l'ancien Lycée professionnel Léon Blum. Madame le Maire a engagé à cet effet des discussions avec le Grand Lyon, propriétaire des bâtiments, avec l'Institut National de Recherche Pédagogique, locataire actuel, avec la Région Rhône-Alpes et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, co-financiers du CAP et avec la Direction Régionale de l'Équipement qui suit notamment la question de la redéfinition des contraintes d'aménagement liées aux risques technologiques, autre impératif à prendre en considération sur notre commune. Les conditions apparaissent aujourd'hui réunies pour accueillir le personnel et le fonds du CAP, offrir un espace d'exposition satisfaisant, c'est-à-dire spacieux et modulable, et bien sûr, assurer l'accueil du public. Ce projet sera complémentaire avec celui d'une bibliothèque-pôle numérique dans ces mêmes locaux, laissés depuis trop longtemps en dehors de toute attention publique. Une dynamique qui ancrera la culture aux Clochettes. Cette localisation au cœur d'un quartier populaire, parmi les plus fragiles de l'agglomération lyonnaise, doit nous inciter à nous interroger collectivement sur une programmation exigeante d'un point de vue artistique et sur sa valorisation dans un contexte humain et urbain singulier. C'est cette spécificité, constitutive de l'identité de la ville et de sa population que les élus de gauche de la Ville de Saint-Fons entendent bien faire prévaloir.

Comme en témoigne ici à Saint-Fons le partenariat à l'œuvre entre la Ville, la Région Rhône-Alpes, la DRAC et les soutiens ponctuels des dispositifs de Politique de la Ville, le financement des lieux culturels repose sur des contributions croisées. Parce que le projet que les élus portent pour le CAP se doit d'être ouvert à une diversité de partenaires pour être plus pérenne encore, nous avons sollicité des communes voisines pour travailler conjointement sur un projet de nature intercommunale. Cette perspective est d'ores et déjà accueillie favorablement par nos partenaires.

Sachez enfin que le CAP dispose en 2009 d'un budget équivalent à celui qui lui a été alloué en 2008, que 4 personnes, salariées à plein temps par la Ville y travaillent et que la programmation initialement prévue pour l'année 2009 est maintenue. Quand cette situation transitoire l'exigeait, la programmation a été réorientée, en accord avec la direction du CAP et les artistes concernés. Pascal Poulain par exemple présentera son travail le 27 mai à la bibliothèque municipale. En ce qui concerne les Ateliers de Rennes en septembre 2009, l'intervention est maintenue dans sa version initiale. Par ailleurs, la résidence du groupe MOI se poursuit dans de bonnes conditions, notamment au travers des publications et supports municipaux, fait inédit depuis de nombreuses années. La directrice du CAP, partie prenante de ce projet, réfléchit actuellement à une programmation 2010 qui viendrait préparer cette nouvelle implantation que les élus souhaitent pouvoir concrétiser à l'horizon 2011.

Vingt-deux ans après sa création, le Centre d'Arts Plastiques de Saint-Fons est donc bien en train de connaître une nouvelle phase dans sa relation avec le territoire et ses partenaires. Une aventure stimulante faite d'ouverture vers l'extérieur et d'attention portée au contexte local. C'est là l'exigence d'une politique culturelle de gauche que Madame le Maire continuera de faire prévaloir.

Je vous prie de croire, Madame, Messieurs, en l'expression de ma sincère considération.

Léon Garaix

Directeur de cabinet de Christiane Demontès, Maire de Saint-Fons

